

Tags: Audio-visuell Digitalisierung, Elektronisch, Konservierung,

Conserver et valoriser le patrimoine cinématographique aujourd'hui : De nouveaux enjeux à l'heure du numérique

Qu'est-ce qu'une cinémathèque, sinon une institution qui conserve le patrimoine cinématographique pour le montrer, le valoriser, auprès de spectateurs ou de chercheurs ? Or depuis presque dix ans maintenant, les enjeux de la préservation et de l'accès aux collections ont profondément changé, alors que la production et la diffusion sont devenues presque uniquement numériques. Si les missions restent identiques, la dernière décennie a constitué un temps d'adaptation, de tâtonnements, de recherches, qui débouche aujourd'hui sur de nouvelles pratiques.

Tout d'abord, il faut souligner que si les supports argentiques semblent appartenir au passé, puisqu'il est devenu très rare de recevoir de nouvelles productions filmées ou diffusées sur support photochimique, la collection de la Cinémathèque suisse continue d'être enrichie de films sur pellicule grâce aux dépôts et dons d'autres archives ou de privés. La pellicule a pris une valeur importante, d'autant qu'il devient de plus en plus difficile de tirer de nouvelles copies, faute de laboratoires spécialisés dans le domaine.

D'autre part, les matériaux argentiques se dégradent très vite par rapport à bon nombre d'autres supports artistiques ; ils sont fragiles - la projection, quel que soit le soin qu'on lui apporte, imprime ses marques irréversibles sur le support - et revêt donc un caractère unique. De ce fait, certaines œuvres sont devenues inaccessibles. Nitrates, acétates atteints par le syndrome du vinaigre, 16mm, petits formats sont autant de collections qui ne peuvent être montrées aisément et qui doivent être dupliquées, sauvegardées, numérisées pour être vues (avec ce que cela implique de financement, de temps de travail et de ressources formées). Pour les formats 35mm, qui font toujours l'objet de nombreuses demandes, il faut en outre s'assurer des compétences et de la qualité des machines du cinéma avant de mettre à disposition une copie.

Car il ne reste en Suisse que très peu de salles pouvant projeter de la pellicule avec des appareils et du personnel formé aux films d'archive. Le passage au tout numérique s'est opéré ici très rapidement, laissant le film de patrimoine sans possibilités de diffusion en moins de deux ans. Tout à coup, les œuvres qui venaient d'être restaurées comme celles qui attendaient sur les étagères de s'éveiller lors d'une projection ont été condamnées à ne plus exister que dans les murs des cinémathèques et de quelques salles encore attachées à montrer ces formats : elles se sont transformées en d'intouchables raretés.

... à de la diffusion numérique

Alors ne restait plus qu'une solution pour exhumer ces œuvres mais aussi les protéger de passages successifs en cabines, qui à la longue les endommageraient : les numériser. La possibilité d'effacer les traces de l'usure du temps, opérée comme un fantastique retour dans le passé, qui plus est sans toucher au support original, et de retrouver l'éclat des couleurs de certaines copies ayant perdu des teintes à cause de l'instabilité chimique des pigments organiques, s'est présentée comme une nouvelle opportunité. La possibilité de pouvoir passer autant de fois que l'on veut un film sans aucune altération et la facilité de le diffuser dans le monde entier, en salle ou sur des plateformes, se sont avérées de remarquables vecteurs de diffusion. Bien sûr, comme c'était déjà le cas avec les films argentiques, la qualité de la projection n'est jamais la même puisque le paramétrage des serveurs et des projecteurs numériques varie d'une salle à l'autre, influençant la perception du spectateur. Mais le numérique constitue une solution pour rendre accessible au plus grand nombre, à la fois en salle mais aussi sur les nouveaux médias, le contenu des films qui constituent les collections d'une cinémathèque. Qui n'a rêvé de pouvoir visionner facilement des archives sur l'histoire de la Suisse, sans dépendre d'un unique jour de projection ? La mise en ligne du Ciné-journal suisse par la Cinémathèque suisse, les Archives fédérales et Memoriav sur [Memobase](#) constitue une véritable révolution, donnant à connaître à tous les publics une collection d'actualités fondamentales pour comprendre l'histoire du pays des années 40 aux années 70.

Cependant, nous nous sommes rendu compte assez vite que toutes les opportunités offertes par la restauration numérique, si fascinantes soient-elles, posaient de nombreuses questions éthiques. Numériser oui, mais pas n'importe comment ni n'importe quoi. Seule l'analyse approfondie des éléments, le choix des meilleurs matériaux et la connaissance historique de l'œuvre peuvent garantir un travail pérenne et de qualité. De plus les possibilités techniques sont si grandes et si tentantes, par rapport à celles qu'offrait la restauration photochimique, qu'elles permettent de prendre des libertés quasi illimitées avec l'œuvre de départ, ce qui constitue évidemment un danger. Et le passage sur un autre media, qui rend utopique la recherche d'une reproduction à l'identique, n'autorise pas pour autant un relativisme qui permettrait d'améliorer le film du passé et de satisfaire les nouvelles attentes d'un public censé être réfractaire aux rayures et autres « défauts ». La vigilance reste donc de mise, le processus demande temps et recherche et une numérisation ne consiste pas à « appuyer sur un bouton ».

A ces contraintes s'ajoute également l'absence de garantie de pérennité des formats numériques. Après dix ans d'expérience de stockage, la situation n'a pas changé, les technologies restent sensiblement identiques et l'illusion d'éternité que procure l'absence de dommages matériels sur les éléments pendant la projection ne doit pas cacher la fragilité de la conservation sur le long terme. Le nouveau patrimoine filmique, produit et déposé à la Cinémathèque dans des formats numériques, pose des problèmes inédits, qui ne se réduisent pas aux infrastructures. En effet si la Cinémathèque suisse s'est dotée des meilleurs équipements en la matière, avec redondance, il n'est reste pas moins que le contrôle des éléments reçus, aujourd'hui chronophage, demeure un défi qu'elle doit affronter à l'heure de la croissance exponentielle de dépôts numériques de plus en plus lourds, suivant les évolutions qualitatives qui entraînent la production de fichiers de meilleure qualité. En 2020, pour la première fois, l'Office fédéral de la culture a engagé un budget pour la sauvegarde sur pellicule des films nés numériques ayant reçu le prix national du cinéma suisse, une première qui met en évidence une prise de conscience des enjeux de conservation.

Ainsi peut-on conclure que la solution numérique, si elle offre des opportunités à la fois pour les domaines de la restauration mais aussi de la diffusion, a aussi apporté son lot de questions. Il reste important que les cinémathèques soient les garantes de la possibilité de continuer à montrer des films sur pellicule, sur leurs supports originaux. S'il est difficile de parler de matérialité dans le domaine, il est toutefois clair que la projection numérique diffère totalement de l'argentique. Le mouvement, la chaleur de la lampe, le caractère vivant et unique de chaque passage sont des caractéristiques indissociables de la projection de supports photochimiques... C'est dans ce paradoxe que se joue la complexité du travail d'une cinémathèque, constamment prise dans le dilemme de la conservation, mais aussi de la transmission, à la fois du contenu des œuvres qu'elle conserve mais aussi d'une histoire des technologies indissociable de leur création.



Caroline Fournier

Cheffe du département Film à la Cinémathèque suisse

Abstract

Français

Confrontée au passage au tout-numérique et à l'abandon des formats analogiques dans l'industrie cinématographique, la Cinémathèque suisse, à l'instar des autres archives, a dû s'adapter à cette nouvelle situation. Si celle-ci offre des avantages pour la diffusion et indirectement, la conservation des films dont les copies fragiles se dégradent au fil des projections, elle crée aussi d'autres problématiques, notamment quant aux questions d'éthique de restauration ou de conservation à long terme.